

gnore combien de temps un secrétaire parlementaire, un ministre ou un simple député ministériel peut essayer de le cacher, mais lorsque nous n'exigeons plus que la direction du CRTC prenne part aux décisions qui ont trait au système de communication du pays, nous renonçons à tout engagement que nous pouvons avoir envers l'identité propre du Canada. Monsieur le Président, je sais que vous serez d'accord avec moi sur ce point: l'identité propre du Canada valorise les différences. Le Canada entretient ces différences et reconnaît qu'elles confèrent énergie et vigueur à son identité.

Pour moi, avant même d'entendre parler des compressions annoncées ce soir, le projet de loi C-40 signifiait essentiellement que le gouvernement, en plus de se soustraire à son devoir, à son obligation, à son mandat de valoriser les traits propres de la nation, avait permis que s'exerce une influence insidieuse et généralisée sur les communications au Canada. Il avait permis l'américanisation de notre culture, de notre langue, de nos habitudes et de nos vues sur l'avenir du monde, sans parler de nos vues sur les moyens pour nous, Canadiens, de tirer le maximum de notre potentiel. Mes collègues de l'opposition ont souligné que les émissions qu'écoutent nos enfants sont en grande majorité d'origine étrangère. Peut-être nos enfants n'en savent-ils pas encore assez, mais au moins sommes-nous en mesure d'exercer un choix. Peu d'options s'offrent à nous; nous avons la vision américaine de l'Amérique du nord et la vision nord-américaine du monde.

Grâce au projet de loi C-40, nous n'avons plus les moyens unificateurs, les ressources financières et le mandat nécessaires pour faire en sorte que les ressources jouent sur le genre d'émissions qui nous donneront une vision vraiment canadienne, peu importe de quelle région du Canada provient cette vision.

C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai entendu qu'en présentant son projet de loi C-40, le gouvernement ne jugeait plus nécessaire d'inclure dans une loi des restrictions à l'entrée au Canada d'un nombre toujours croissant de services de radiodiffusion américains, mais pourtant, le Comité permanent des communications et de la culture recommandait, il y a à peine trois ans qu'aucun nouveau réseau étranger ne soit autorisé à s'implanter au Canada à moins que ses émissions soient complémentaires à celles des services canadiens déjà détenteurs de licences.

Non. Le gouvernement semble peu désireux de renforcer le seul instrument qui pouvait améliorer l'identité

nationale et ce faisant, il diminue délibérément la possibilité de faire apparaître une identité nationale.

Nous comprenons alors que ce n'est qu'une conséquence logique de tout cela lorsque le gouvernement élimine la clause sur l'unité nationale du mandat de Radio-Canada.

Je rappelle cela aux députés et à tous, enfin, à tous ceux qui éprouvent quelque chose de fort pour Radio-Canada, pour son potentiel. Je ne veux pas me mettre à discuter des mécanismes en cause ni de chaque détail de la programmation de Radio-Canada, ni de la hiérarchie ou de la structure de l'organisation. Je veux parler du concept, du potentiel que représente ce moyen de communication. Le mandat de la société qui disparaît par le projet de loi C-40 consistait essentiellement pour elle à contribuer au développement de l'unité nationale et à fournir un moyen d'expression constant de l'identité canadienne.

En retirant cette disposition, en nous retirant du paysage, nous perdons un moyen efficace d'identifier ce Canada en voie d'émergence. Nous refusons de reconnaître les mérites de ces nations qui font partie intégrante de la nature canadienne, telle qu'elle s'est formée au cours de son premier siècle de vie. Dans les faits, nous allons perdre cet immense réseau qui permettrait de faire voir à tous ce nouveau Canada qui va naître, qui est déjà là, et qui prendra la place qui lui revient au XXI^e siècle. En dépit de ce que voudrait penser ce gouvernement, les Canadiens ne sont pas du genre à se contenter de ce qui se passe autour d'eux, dans leur environnement nord-américain, aux prises avec un voisin très gros et très agressif. Notre pays est en voie d'émergence, parce que la composition de la population favorise son développement.

Nous avons l'occasion d'identifier ce nouveau Canada. Prenons le cas de ma propre ville, Toronto, où les néo-Canadiens suivent les informations sur trois chaînes—en chinois, en portugais et en italien. Ensemble, ces trois chaînes, dans un secteur donné, ont un plus grand auditoire que le téléjournal de langue anglaise ayant la plus haute cote d'écoute. La Société Radio-Canada a l'occasion de faire un gros plan sur cette transformation du Canada, de l'intégrer aux grands courants culturels déjà établis et, ce faisant, de les imprégner des nouvelles caractéristiques canadiennes. Elle peut intégrer tous ces éléments, et tous les autres à venir, sans menacer l'intégrité d'aucun d'entre eux, et nous donner ainsi une chance d'en apprendre plus sur les autres, de les recon-

Initiatives ministérielles